Schweizerischer Ruderverband
Fédération Suisse des Sociétés d'Aviron
Federazione Svizzera delle Società di Canottaggio

Formation des arbitres

Les événements sportifs tels que nos régates d'aviron dépendent d'un grand nombre de bénévoles. Sans eux, certains événements ne pourraient pas être organisés dans leur ampleur habituelle. Nous, les arbitres, en faisons partie. Les régates peuvent être organisées avec six arbitres (régates régionales), les grandes manifestations nationales internationales nécessitent entre 18 et 20 arbitres.



Quel est le profil d'un(e) candidat(e) à l'arbitrage ?

Dans l'idéal, les ex-compétiteurs et ex-compétitrices retrouverons dans l'arbitrage l'ambiance des régates qu'ils ou elles ont dû abandonner.

Bien entendu tous ceux et celles qui veulent vivre les compétitions de l'intérieur sont les bienvenus.

Trois prérequis :

- L'arbitre doit être majeur
- être actif 3 à 4 jours de régate par année et
- lire l'anglais (Rule of Racing)

Ceux qui optent pour cette voie sont accompagnés et formés, comme le montre le schéma Concept de formation des arbitres. La durée de la formation s'adapte aux rythmes d'apprentissage du candidat ou de la candidate. Mais il faut compter environ un à deux ans et au maximum trois. La formation se termine par un examen pour l'obtention de la licence nationale.

Des engagements réguliers et une expérience adéquate permettent à un(e) arbitre national(e) de passer l'examen d'arbitre international.

Vous êtes intéressé(e) ? Des questions ? N'hésitez pas à contacter
Blaise Neyroud, blaise.neyroud@swissrowing.ch, 079 507 17 65 (f/d) ou
Patrick Sequeira, patricksequeira@mac.com, 079 611 79 97 (d/f)